

Décision 25-DCC-107 du 28 avril 2025

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Tisa, Val d'Albant et Saint Marc par les sociétés Tomadis et Tokine-Toumi

Posted on: 28 avril 2025 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notificante	Sociétés Tomadis et Tokine-Toumi
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Société Tisa
Société Val d'Albant
Société Saint Marc

Lire

Le texte intégral
217.64 Ko